



## DECLARATION PREALABLE DE L'INTERSYNDICALE DES FINANCES PUBLIQUES

Le groupe de travail relatif à la prévention des risques psychosociaux formé suite à demande des organisations syndicales se réunit ce jour. Il vise à définir et déterminer des politiques et actions adaptées permettant de réduire, voire supprimer, les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel.

Or, le Directeur Départemental des Finances Publiques a présenté au mois de juin son projet de « nouveau réseau de proximité » qui prévoit la suppression de 8 trésoreries de proximité et la transformation de la trésorerie de Castelnaudary et du Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Limoux en antenne avant inéluctable disparition. En remplacement de ces structures, il est imposé la mise en place de 3 centres industriels de traitement de la comptabilité des collectivités locales à Carcassonne, Narbonne et Limoux.

Si ce projet était mis en œuvre, les agents des Finances Publiques affectés dans les trésoreries amenées à fermer seraient contraints de déménager sur leur nouveau lieu de travail. S'ils ne peuvent ou ne souhaitent pas quitter leur actuelle résidence, ils devront faire un nombre de kilomètres élevé pour rejoindre quotidiennement leur nouveau service d'affectation : le trajet le plus court sera de 25 kilomètres pour aller jusqu'à 41 kilomètres (soit entre 50 et 82 kilomètres parcourus tous les jours par les agents concernés). Et le Directeur Départemental des Finances Publiques ose nous présenter sa réforme comme favorable aux agents de ce département !

Si ce projet était mis en œuvre, les agents des Finances Publiques se verraient mutés contre leur gré dans des centres industriels, avec des centaines de budgets à gérer, sans savoir quelle collectivité locale est concernée par l'opération qu'ils traitent. Cette parcellisation des tâches, ce taylorisme imposé conduira à une augmentation considérable des risques psychosociaux. Or, en particulier du fait des suppressions d'emplois massives dans le département de l'Aude mais aussi d'une perte de sens au travail induite par les mesures toxiques prises ces dernières années tant par la Direction Générale que par la DDFIP, la souffrance au travail a été multipliée par 3 chez les agents des Finances Publiques de l'Aude entre 2015 et 2018 d'après le dernier rapport du médecin de prévention, qui n'a toujours pas fait l'objet d'un remplacement depuis sa retraite prise il y a désormais plus d'un an.

Aux Finances Publiques, la loi de transformation de la Fonction Publique permettra désormais l'embauche de contractuels et, du fait des suppressions de postes, une mobilité forcée sera organisée. L'agent des Finances Publiques dont le poste ou service sera fermé sera ainsi affecté, en cas d'absence de poste adéquat dans le département de l'Aude, dans la grande région voire dans une autre administration. Rappelons encore une fois qu'à la DGFIP, depuis 2002, 40 000 emplois ont été supprimés et 15 trésoreries ont été fermées dans l'Aude depuis 11 ans.

Par conséquent, il ne saurait être question pour les représentants syndicaux au CHSCT de l'Aude de participer à un groupe de travail censé réduire les risques psychosociaux alors même que les

mesures nocives proposées ne feront que les aggraver. Nous n'acceptons pas l'attitude de pompier-pyromane du Directeur Départemental des Finances Publiques !

Par conséquent, nous ne participerons pas à ce groupe de travail, ni à aucun autre, tant que les revendications légitimes des agents, soutenues par les élus locaux et nationaux ainsi que par les usagers ne seront pas satisfaites, à savoir :

- le maintien des 9 trésoreries de proximité menacées de suppression avec plein exercice de leurs compétences ainsi que du SIE de Limoux.
- La création et le renforcement de points de contacts dans les zones où des trésoreries ont été supprimées depuis 11 ans. En particulier, nous réclamons au Directeur Départemental l'augmentation de l'amplitude des permanences et interventions des agents des Finances Publiques dans ces points de contact, notamment lors de la campagne de déclaration des revenus.
- La réouverture des trésoreries fermées ces 11 dernières années en fonction des besoins exprimés par les élus locaux, les agents des Finances Publiques et les usagers qu'il convient d'interroger canton par canton.